

PROTOCOLE DE REOUVERTURE

DES LYCEES DU BUGEY



Table des matières

PREAMBULE.....	4
Un document de préparation à l'ouverture de l'établissement	4
Un guide pratique.....	4
Un support d'évaluation.....	4
PRESCRIPTIONS SANITAIRES DU PROTOCOLE NATIONAL A LA DATE DU 30 AVRIL 2020, MODIFIEES PAR DECRET LE 11 MAI 2020.	5
Préalable.....	5
Le maintien de la distanciation physique.....	6
L'application des gestes barrière.....	6
Le lavage des mains.....	6
Pour les élèves.....	7
La ventilation des classes et autres locaux.....	7
La limitation du brassage des élèves.....	7
Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels.	8
LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION.....	9
Le personnel	9
Les parents	9
Les élèves.....	10
CAPACITÉ D'ACCUEIL	11

Facteurs de dimensionnement	11
Capacité d'accueil des lycées du Bugey	11
SCHEMA D'ORGANISATION	12
PROJET PEDAGOGIQUE.....	13
PLAN DE COMMUNICATION	14
PROTOCOLE DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION – FREQUENCE	15
EQUIPEMENTS ET APPROVISIONNEMENT	15
EXPLOITATION GENERALE ET AMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL.....	16
Accueil des usagers	16
Accueil des personnels	17
NEUTRALISATION DES ESPACES ET DES MATERIELS A ECARTER.....	17
PLAN DE CIRCULATION ET SIGNALETIQUE	19
Lycée général et technologique	19
Lycée professionnel.....	19
Accueil des élèves – Lycée général et technologique.....	20
Accueil des élèves – Lycée professionnel.....	21
Salles de classe – Lycée général et technologique	22
Salles de classe – Lycée professionnel	23
Gestion des circulations – Lycée général et technologique	26
Gestion des circulations – Lycée professionnel	27
Demi pension	28
Récréation – lycée général et technologique	29
Récréation – lycée professionnel	30

Enseignements

spécifiques – lycée général et technologique	31
Enseignements spécifiques – professionnel	32
Protocole de gestion d'un élève présentant un ou plusieurs symptômes.....	33

PREAMBULE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des lycées depuis le 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Le présent document précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des lycées du Bugey après la période de confinement, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ce document remplit ainsi plusieurs fonctions :

Un document de préparation à l'ouverture de l'établissement

Il a pour objet de servir d'instruire la phase préparatoire à l'ouverture de l'établissement ; dans cette eprspective il servira de support de travail aux avis rendus par les deux commissions d'hygiène et de sécurité de chacun des établissements le lundi 25 mai.

Un guide pratique

Il sera ensuite présenté en conseil d'administration, et servira de guide lors de l'accueil des élèves.

Un support d'évaluation

Mi-juin, ce protocole pourra servir de support à l'évaluation des mesures mises en place.

PRESCRIPTIONS SANITAIRES DU PROTOCOLE NATIONAL A LA DATE DU 30 AVRIL 2020, MODIFIEES PAR DECRET LE 11 MAI 2020.

Il repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ le maintien de la distanciation physique ;
- ❖ l'application des gestes barrière, notamment le port du masque par les élèves et les personnels ;
- ❖ la limitation du brassage des élèves ;
- ❖ le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- ❖ la formation, l'information et la communication.

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à **ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille**. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Les médecins et les infirmier.e.s de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans les établissements doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'établissement, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter.

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;

- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de matériels doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques par jour de présence dans les établissements.

Le port d'un masque grand public est obligatoire en présence des élèves.

Les agents de la Région sont dotés d'un kit comprenant des masques depuis le 14 mai. La livraison du matériel pour les personnels de l'Etat est encore en attente. Les lycées du Bugey disposent d'une réserve de masques en tissus confectionnés par ses personnels.

Pour les élèves

Le port du masque grand public est obligatoire toute la journée. Chaque élève doit disposer de deux masques, un par demi journée.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Les élèves se muniront d'une bouteille d'eau individuelle.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Pour les locaux équipés d'une ventilation mécanique, son bon fonctionnement est contrôlé.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les établissements scolaires définissent, avant leur réouverture et en

fonction de la

taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

- o **l'arrivée et le départ de l'établissement** ont lieu selon les horaires habituels ; les horaires de montée dans les salles sont modifiés ;
- o **les interours et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves sont limités au strict nécessaire, cf fiche circulation. Le principe de un groupe, une salle prévaut.
- o **les récréations** sont organisées par groupes dans des zones bien distinctes.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il revient à chaque établissement, avec l'appui de la collectivité locale, de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les cinq derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Si les lieux ont été fréquentés dans les cinq derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu comme décrit ci-après avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide NF EN 14476. Les modalités sont précisées dans la fiche dédiée du présent guide.

LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Le personnel

Le personnel de direction, les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés par tous moyens aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux- mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation s'appuie notamment sur les prescriptions du présent guide, notamment celles figurant dans les fiches thématiques.

Le personnel médical de l'éducation nationale apporte son appui à ces actions de formation. La semaine qui précède le retour des élèves au lycée permettra aux personnels d'infirmerie de former les professeur.e.s.

Les parents

Ils sont **informés clairement**, et dans la mesure du possible dans la semaine qui précède la réouverture :

- des conditions d'ouverture de l'établissement ;
- de leur rôle actif dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, etc.) ;
- de la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel ;
- de l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'établissement ;
- des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves ;
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie ;
- de l'organisation de la demi-pension.

Les élèves

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains**. Les personnels d'infirmerie de l'éducation nationale conduira ces actions de sensibilisation, avec le.a professeur.e en charge du groupe.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Facteurs de dimensionnement

La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.

Avant la rentrée des élèves, les salles de classe doivent être organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4 m² par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.). À titre d'exemple, en plaçant des élèves le long des murs, une salle de 50 m² doit permettre d'accueillir 16 personnes.

Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte : la salle doit être ventilée (naturellement ou mécaniquement), les besoins en personnel d'entretien et de maintenance, l'encadrement en personnel de vie scolaire, l'encadrement en personnel médical, l'encadrement en professeur.e.s.

Capacité d'accueil des lycées du Bugey

Capacité d'accueil du lycée général et technologique.

Sept salles sont préparées au deuxième étage, permettant d'accueillir au plus quinze élèves chacune.

Capacité d'accueil du lycée professionnel.

Six salles attenantes à un atelier.

Capacité d'accueil de la demi pension

105 élèves et commensaux.

Capacité d'accueil de l'internat.

Nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des internes.

SCHEMA D'ORGANISATION

Les élèves seront accueillis deux jours dans chaque établissement, lundi et mardi au lycée général et technologique (sauf pour la première semaine où le LGT travaillera le mardi et mercredi), jeudi et vendredi au lycée professionnel. Le service de restauration sera assuré pour le déjeuner, l'internat fermé.

Ce schéma tient compte de plusieurs facteurs :

- Disposer d'un nombre suffisant de personnels de vie scolaire notamment, pour accueillir les élèves dans des conditions de sécurité optimale ;
- Assurer la continuité de l'enseignement à distance ;
- Respect du principe : *un groupe par salle* ;
- Peu d'élèves s'annoncent présents ;
- Impossibilité d'ouvrir l'internat.

Les transports scolaires maintiennent un service inchangé par rapport à l'ordinaire.

En fonction des contraintes pédagogiques, du calendrier de l'orientation et des examens, de l'adhésion des familles et des élèves, cette chronologie est susceptible de modifications.

Semaine du 2 juin	2 ^{ndes} GT	CAP 2, 3 ^{ème} Gpe 1, T bac pro
Semaine du 8 juin	2 ^{ndes} GT	CAP 1, 3 ^{ème} Gpe 2, 1 ^{ères} Bac pro.
Semaine du 15 juin	1 ^{ères}	CAP2, 3 ^{ème} Gpe 1, 2 ^{ndes} Bac pro.
Semaine du 22 juin	1 ^{ères}	CAP1, 3 ^{ème} Gpe 2, 1 ^{ères} Bac pro.
Semaine du 29 juin	Tales : révisions du second groupe d'épreuves	CAP, 3 ^{ème} , 2 ^{ndes} Bac pro, Tales : révision du second groupe d'épreuves.

PROJET PEDAGOGIQUE

La longueur du confinement et les conditions très inégales de suivi des élèves à distance d'une part, la rigueur du protocole sanitaire et les modalités de retour au lycée d'une autre, conduisent à se fixer ces objectifs :

- retrouver un lien avec le lycée, et les professeur.e.s notamment ;
- s'améliorer ;
- s'impliquer ;
- être soutenu pour les élèves de seconde peu impliqués pendant l'enseignement à distance ;
- pratiquer notamment pour les élèves de lycée professionnel ;
- finaliser le projet et les procédures d'orientation ;
- pas d'évaluations ;

Chaque élève est accueilli dans un groupe composé d'élèves de sa classe.

PLAN DE COMMUNICATION

Un sondage auprès des familles a été réalisé pour connaître le nombre d'élèves volontaires, ainsi que ceux qui devaient être prioritairement accueillis.

Effectifs	LGT	DP LGT	LP	DP LP
2 ^{nde}	57	19	7	4
1 ^{ère}	33	15	3	1
Tale	22	10	8	4
CAP, 3 ^{ème}			20 (3 ^{ème}) 2 (CAP)	5

Mise à jour du 25 mai 2020.

La vie scolaire en lien avec les professeur.e.s principaux.ales joindra les élèves absents numériques ou aux résultats fragiles aux premiers et deuxième trimestres pour les faire venir.

Courriel aux familles précisant :

- les conditions d'accueil (sensibilisation des lycéen.ne.s aux gestes barrière, groupes limités et isolés pour être capable de tracer d'éventuels cas contact, sens de circulation) ;
- les précautions sanitaires à la charge des familles (masques, ;
- les objectifs pédagogiques.
- Procédure en cas de suspicion COVID.

Courriel aux personnels précisant :

- la tenue d'une formation la semaine qui précède ;
- les consignes sanitaires (port du masque, sens de circulation) ;

le protocole du lycée du Bugey.

Utilisation de la chaîne youtube du lycée, du site de l'établissement et de l'ENT.

PROTOCOLE DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION – FREQUENCE

- ❖ Constitution de 2 équipes de nettoyage répartie sur la journée pour assurer la double mission de suivi de désinfection des locaux collèges utilisés et de nettoyage approfondi des locaux lycée e
- ❖ 08h00 A la suite du passage des élèves, 1^{er} contrôle et désinfection des sanitaires et des rampes ;
- ❖ Nettoyage à l'autolaveuse avec produit désinfectant des circulations hors escaliers
- ❖ 10h35, à la suite du passage des élèves, 2^{ème} contrôle et désinfection des sanitaires et des rampes ;
- ❖ 12h15 -12h45 pour le LGT, 11h30 à 12h15 pour le LP : ventilation des locaux de classe pendant la pause méridienne élèves.
- ❖ 12h35, 3^{ème} contrôle et désinfection des sanitaires des rampes,
- ❖ 14h30, 4^{ème} contrôle et désinfection des sanitaires et des rampes par l'équipe d'après-midi.
- ❖ 16h30, 5^{ème} contrôle et désinfection des sanitaires et des escaliers en particulier rampe.

EQUIPEMENTS ET APPROVISIONNEMENT

- ❖ L'approvisionnement en savon, papier toilettes, essuie -main est vérifié et conditionné aux livraison en temps.

EXPLOITATION GENERALE ET AMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL

- ❖ En visant à simplifier l'organisation spatiale de la distanciation physique il est établi une répartition hebdomadaire par niveau et par groupe pour assurer la continuité pédagogique.

Accueil des usagers

- ❖ L'accueil des élèves s'effectuera de 08h00 à 18h00.
- ❖ Les flux de circulations seront cadencés : chaque groupe commencera cinq minutes après l'autre ; de même, chaque établissement est pourvu d'un escalier de sens montée et d'une autre de sens descente pour séparer les flux.
- ❖ Régime des sorties des élèves : pas de modification du règlement intérieur ; les élèves doivent se diriger vers les sorties selon des flux distincts. Pour les fumeurs, une surveillance des abords de l'établissement sera organisée.
- ❖ L'accès au lycée se fera avec un masque. Il sera possible d'en mettre à disposition de manière ponctuelle.
- ❖ Pas d'accueil physique du public ; permanence téléphonique de 9h à 12h00, de 13h à 17h.
- ❖ Rendez-vous avec des intervenants extérieurs : le personnel qui les accueille vient les chercher à l'extérieur et les reçoit dans l'une des salles situées au-dessus de l'accueil du LGT. Le personnel de loge doit être prévenu pour pouvoir indiquer à l'équipe d'entretien quelle salle nettoyer ensuite.
- ❖ MLDS : de manière ponctuelle, le coordinateur MLDS sera amené à recevoir des élèves, de manière individuelle. Il viendra les chercher à l'extérieur, devant la loge, et les accueillera dans son local. Il se mettra en lien avec l'agent de loge au préalable qui préviendra le service d'entretien pour assurer le nettoyage et la désinfection de son local après utilisation.
- ❖ Greta : des formations ponctuelles sont organisées au Greta, cf fiche jointe. L'entretien du local est assuré à compter du 2 juin.

Accueil des personnels

- ❖ Travail des professeur.e.s au lycée : LGT : un poste informatique dans le local attenant à la salle des professeur.e.s leur sera accessible après réservation auprès du secrétariat de direction ; LP : la petite salle informatique qui fait face au secrétariat est accessible après réservation auprès du secrétariat du LP.
- ❖ Copieurs : la console de commande est recouverte de film plastique pour en faciliter le nettoyage par chacun après utilisation.
- ❖ Salles des professeur.e.s : est accessible durant les temps de pause dans le respect des gestes barrière. Les machines à café, fours à micro onde et les affichages ont été remisés.
- ❖ Remise en œuvre des sanitaires extérieurs au lycée général.
- ❖ Des marquages au sol d'espacement individuel à respecter sont réalisés.
- ❖ Bâtiments séparés : l'infirmerie se située dans le bâtiment de l'internat sera nettoyée une fois par semaine ;
- ❖ Le rez de chaussée lycée est entretenu quotidiennement, notamment les bureaux.
- ❖ Des salles seront respectivement attribuées à chaque groupe. Les enseignants se déplaceront de salle en salle alors que les élèves y resteront.
- ❖ Des fioles de gel hydroalcoolique sont mises en place à l'entrée de chaque salle de classe. Des lingettes désinfectantes seront installées sur chaque bureau de professeur après livraison.
- ❖ Des sens de circulation matérialisés par des barrières (ou de la rubalise) et des fléchages sont établies dans chaque bâtiment et sur tous les niveaux. Les zones non utilisées sont condamnées par du barriérage.
- ❖ Des affichages rappelant les gestes barrières, les bonnes pratiques professionnelles sont affichées dans les locaux correspondants.
- ❖ Dans les sanitaires, une condamnation de certains équipements (robinets, urinoirs) permettra la distanciation physique.

NEUTRALISATION DES ESPACES ET DES MATERIELS A ECARTER

- La suppression des sèche-mains automatisés permettra de limiter la propagation de particules dans l'air.

- Les fours micro-ondes sont remisés.
- Mobilier extérieur condamné.
- Les bâtiments maristes (sauf la salle de conférences de manière ponctuelle et les locaux du greta) et de l'internat ne sont pas exploités.
- Certaines salles des autres bâtiments, ainsi que le troisième étage du bâtiment du LGT ne sont pas ouverts à l'utilisation par les élèves.

PLAN DE CIRCULATION ET SIGNALÉTIQUE

La signalétique est déjà en place dans les bâtiments ; elle est contrôlée par les CHS.

Lycée général et technologique

Suppression des sonneries

7h45 – 8h : entrée par le portail Promenoir

Salles 223, 225, 226 : les élèves affectés à ces salles se rendent dans la cour du bâtiment internat. Ils y restent jusqu'à l'arrivée du professeur qui les conduit devant les sanitaires du restaurant scolaire pour le lavage des mains. Le groupe gagne sa salle en respectant le fléchage, par l'escalier côté restaurant.

Les élèves sortent par l'escalier du centre du bâtiment après s'être enduit les mains de gel dans leur salle d'origine.

Salles 219, 220, 221 et 222 : les élèves affectés à ces salles se rendent dans la cour du collège. Ils y restent jusqu'à l'arrivée du professeur qui les conduit devant les sanitaires extérieurs pour le lavage des mains. Le groupe gagne sa salle en respectant le fléchage, par l'escalier côté collège.

Les élèves sortent par l'escalier du centre du bâtiment après s'être enduit les mains de gel dans leur salle d'origine.

Lycée professionnel

Plan de circulation en annexe.

Suppression des sonneries

7h45 – 8h : entrée par le portail extérieur sans circuler dans le site du lycée général et des services annexes.

Pause méridienne : les élèves se rendent à des horaires différés au service de restauration. Les élèves de 3^{ème} prépa métiers s'y rendent accompagnés d'un.e AED.

Accueil des élèves – Lycée général et technologique

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Veiller à la cohérence du planning des accueillants pour l'arrivée des élèves.	Départ échelonné des élèves, de la cour vers les salles de classe, accompagnés par leurs professeurs	
Vérifier la disponibilité du savon et essuie-mains jetable dans les sanitaires ou, à défaut, de gel hydroalcoolique avant l'arrivée des élèves.	-veiller à ce qu'il y ait un distributeur de savon au-dessus de chaque robinet mis à disposition : en attente de livraison. -ajouter les distributeurs de papier essuie-mains : en attente de livraison. -distributeurs de gel hydroalcoolique : en attente de livraison	
Vérifier que la signalétique entrée/sortie et sens de circulation est en place.	Suggestion d'un marquage au sol des zones d'attente dans la cour, pour inciter les élèves à respecter la distanciation physique.	
Vérifier que les portes et portails sont ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil si les conditions de sécurité le permettent.	Les portes intérieures restent toutes ouvertes. Portes extérieures fermées pendant la journée Les portes de l'escalier côté demie pension doivent être ouvertes par un agent avant la montée des élèves.	
Veiller à la cohérence des emplois du temps pour permettre une arrivée échelonnée des élèves le cas échéant.		

Accueil des élèves – Lycée professionnel

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Veiller à la cohérence du planning des accueillants pour l'arrivée des élèves.		
Vérifier la disponibilité du savon et essuie-mains jetable dans les sanitaires ou, à défaut, de gel hydroalcoolique avant l'arrivée des élèves.	Accueil au portail d'entrée des élèves par un AED ou un AESH. Les élèves patientent dans la cour avant la prise en charge par le professeur. Dans la cour, le prof présente le protocole de réouverture, le schéma des circuits de déplacement et accompagne les élèves pour le lavage des mains.	
Vérifier que la signalétique entrée/sortie et sens de circulation est en place.	Marquage par des flèches (oranges/vertes/bleues)	
Vérifier que les portes et portails sont ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil si les conditions de sécurité le permettent.	1 personne (AED ou AESH) contrôle l'accès à l'établissement. L'élève doit présenter sa carte "Pass région". L'entrée se fait par l'accès PMR. La sortie se fait par le grand portail	
Veiller à la cohérence des emplois du temps pour permettre une arrivée échelonnée des élèves le cas échéant.	Dans la cour : 6 zones d'attente (1 zone par filière) nécessaire pour les élèves avant la prise en charge du professeur(e).	

Salles de classe – Lycée général et technologique

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).	-	
Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique.	Chaque élève est toujours à la même table. Pas de déplacement dans la salle, sauf en fin d'heure lorsque l'élève va se laver les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de la salle.	
Maintenir les portes ouvertes	-	
Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique et du sens de circulation retenu	Le professeur guide le groupe à la montée. A la fin du cours, les élèves se lavent les mains au gel hydroalcoolique à disposition dans la salle, puis descendent en autonomie par l'escalier central.	
Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique	Le port de masques est obligatoire. Sous réserve de livraison.	
Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels	-	
Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours	Après utilisation, le professeur désinfecte ce qu'il a touché (poste de travail, poignée de porte...) avec les lingettes qui seront mises à disposition : en attente de livraison.	
Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.	-	
Ouvrir les fenêtres pour ventiler	-	

Salles de classe – Lycée professionnel

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).	Entre chaque séance de cours	
Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique.	<u>Salle T06 -TFCA</u> : Aménager l'espace classe pour 6 élèves maximum. Retirer des tables et chaises + effectuer un marquage des places qui ne doivent pas être utilisées. <u>Salle T04 -TFCA</u> : Respecter les espaces de travail (chaque élève doit avoir son établi) Retirer des ordinateurs. Conserver 6 postes filmés(ordinateur, clavier, souris)+ les postes des professeurs dans le bureau. <u>Salle T01</u> : Supprimer des tabourets. Laisser 9 places espacées. (Les enseignements pour les APR peuvent aussi se faire en préfa 3) L'atelier APR ne sera pas en fonction. <u>Préfa 3</u> : Aménager la salle de classe : 12 places. <u>Préfa 1</u> : Aménager la salle de classe : 15 places <u>Préfa 2</u> : Salle de stockage du matériel (tables - chaises) <u>Salle T16 - TFCA</u> : Aménager la salle de classe : 12 places mettre sur les cotés le surplus de tables et de tabourets.	

PROTOCOLE DE REOUVERTURE DES LYCEES DU BUGES

	Salle 17 : Aménager la salle de classe : 6 places- Marquage des places non utilisables. Identifier les ordinateurs non utilisables. Filmer les claviers des ordinateurs utilisables. Salle T12 : Aménager la salle de classe : 12 places. Ajouter une rangée. Prévoir une entrée, une sortie. Salle T11 : Uniquement utilisée par les professeurs. Supprimer l'utilisation d'un ordinateur sur deux. Filmer les claviers des ordinateurs utilisables. Salle T14 et T15 : Salles d'isolement Salle T 21 : Utilisation uniquement de l'espace cours (tables-chaises). Pas d'utilisation de l'espace atelier (pratique professionnelle). 1 poste informatique utilisable, filmer le clavier. Désinfection réalisée par les élèves avec le matériel professionnel et les techniques d'entretien des locaux. (idem pour la salle T 23) Salle T 23 : Utilisation d'un poste informatique sur deux. Identifier les postes non utilisables. Filmer les claviers des 7 postes utilisables . Dans l'ensemble des salles utilisées : Filmer la télécommande du vidéoprojecteur.	
Ouvrir les portes		
Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique et du sens de	Suivre le plan de circulation dans l'établissement et en dehors.	

PROTOCOLE DE REOUVERTURE DES LYCEES DU BUGEY

circulation retenu		
Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique	Ajouter ce protocole à leur fiche de poste : Bureau des AED : Prévoir par personne : 1 clavier, 1 souris et chacun son petit matériel pédagogique. (stylos). Désinfecter le téléphone et le combiné de l'interphone avec des lingettes. Entretien plus important réalisé par les agents. Installer un panneau en plexiglas sur le bureau. Toilettes du 1er étage : ajouter la signalétique accès réglementé.	
Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels		
Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours		
Ouvrir les portes.		
Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.		
Ouvrir les fenêtres pour ventiler		

Gestion des circulations – Lycée général et technologique

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.	Fléchage au sol à finir d'installer dans les couloirs.	
Vérifier que les portes sont ouvertes dans la mesure du possible.		
Vérifier le port effectif du masque dans les couloirs.		
Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.		
Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.		
S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.	Aucun intervenant extérieur admis dans le lycée.	

Gestion des circulations – Lycée professionnel

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.	Ajouter des marquages au sol en extérieur et dans les bâtiments. Compléter le plan Ajouter un fléchage au sol entre le couloir et l'accès du vestiaire Melec. + fléchage dans le vestiaire Melec.	
Vérifier que les portes sont ouvertes dans la mesure du possible.		
Vérifier le port effectif du masque dans les couloirs.	Placer de l'affichage dans les couloirs et dans les toilettes : protocole du lavage des mains Préciser le nombre maximum de personnes dans les toilettes.	
Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.	La Gestion des circulations des élèves dans l'établissement et en dehors est assurée par les professeurs (+ indication du cheminement).	
Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.		
S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.		

Demi pension

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi juin
Organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrière et le principe de distanciation physique.	Un élève par table. Seront posés sur la table à l'avance : un plateau avec les couverts et un pichet d'eau pour chaque élève. L'élève suit un marquage au sol avec espacement d'un mètre, pour récupérer son repas froid.	
Veiller au lavage des mains avant et après manger.	1 distributeur de savon à rajouter + essuie-mains + gel hydroalcoolique : le tout en attente de livraison	
S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises, etc.) avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.	Chaque table ne sera utilisée que par un seul élève. Un autre espace du restaurant scolaire peut être ouvert s'il faut accueillir une vingtaine d'élèves en plus.	
S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.		

Récréation – lycée général et technologique

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Vérifier la cohérence du planning des récréations.	Echelonner les récréations pour qu'il n'y ait qu'un groupe d'élèves dans chaque cour.	
S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.	Un AED posté dans la cour du côté de l'escalier central, pour veiller à ce que chaque classe regagne sa cour de récréation, sans se mélanger, le cas échéant, à l'autre groupe présent dans l'autre cour.	
Vérifier la neutralisation des bancs ou que leur désinfection est effective.		
Vérifier la condamnation des distributeurs ou la mise en place des modalités d'utilisation et de désinfection.		
Port du masque pour tous.	A ce jour, en attente de livraison de masques pour les enseignants, et pour les élèves qui n'en auraient pas.	
Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.	L'AED posté dans la cour peut rappeler aux élèves les gestes barrières, si nécessaire.	
Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.		
Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).		

Récréation – lycée professionnel

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
Vérifier la cohérence du planning des récréations.	Plannings échelonnés Durée : 10 minutes de récréation + 1 temps pour le lavage des mains avant le retour en cours.	
S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.		
Vérifier la neutralisation des bancs ou que leur désinfection est effective.	Mise en sécurité du matériel stocké dans la cour (Melec) avec de la rubalise.	
Port du masque pour tous.	Vérification assurée par les AED au niveau des entrées. Si nécessaire, des masques sont donnés aux élèves qui n'en possèdent pas.	
Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.	Lors des récréations, la zone fumeur pour les élèves des filières MELEC se situe sur le parking du gymnase. Prévoir un cendrier. Les AED au portail de la cour Melec veillent à la sécurité lors des sorties pour la zone fumeur	
Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.		
Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).		

Enseignements spécifiques – lycée général et technologique

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail avant l'arrivée des élèves		
Si le prêt de matériel ou le changement de poste de travail au cours d'une séquence pédagogique est nécessaire, veiller à la désinfection du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail entre chaque élève.		
Veiller à la désinfection des tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail utilisés par les élèves.		

Enseignements spécifiques – professionnel

	Avis de la commission du 25 mai	Avis de la commission mi-juin
S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail avant l'arrivée des élèves	Filmer les claviers des ordinateurs utilisés. Utiliser des lingettes désinfectantes. Mettre en place un protocole spécifique pour le nettoyage de matériel réalisé par les professeurs.	
Si le prêt de matériel ou le changement de poste de travail au cours d'une séquence pédagogique est nécessaire, veiller à la désinfection du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail entre chaque élève.	Préciser la consigne pour la circulation des vêtements professionnels des élèves : Blouse en Elec. Dans le casier (individuel) pas de contact entre les vêtements de ville et la blouse professionnelle. Vestiaire : mettre en place un circuit pour le lavage des mains. (fléchage + affiches pour le protocole du lavage des mains) En attente de dévidoirs de papier pour les vestiaires Retirer une porte une entre le vestiaire et l'accès atelier Melec.	
Veiller à la désinfection des tables, chaises, mobilier, matériel pédagogique et équipements de travail utilisés par les élèves.	Le matin avant l'arrivée des élèves : Nettoyage et désinfection des lieux et du matériel pour les agents avec les produits recommandés dans le cadre du protocole.	

Protocole de gestion d'un élève présentant un ou plusieurs symptômes

En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes chez un élève.
Toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc
veiller à ce que l'élève porte son masque

L'élève est orienté vers la vie scolaire :

L'AED : note l'heure d'arrivée et le nom prénom de l'élève + salle de classe

Isolement de l'élève dans la pièce « accès réglementé » après lavage des mains ou friction SHA
surveillance d'un adulte avec respect des gestes barrières

L'AED appelle le portable d'urgence infirmerie 06 77 35 13 60	Absence de l'infirmière
Prise en charge infirmière : Appel des responsables légaux	appel immédiat des responsables légaux
Ils viennent chercher l'élève à l'entrée du lycée et vont consulter leur médecin traitant	Ils viennent chercher l'élève à l'entrée du lycée et vont consulter leur médecin traitant

Après consultation du médecin traitant, les responsables légaux rappelle l'infirmière du lycée

Puis application de la procédure régionale de gestion d'un cas de Covid-19 dans un établissement scolaire, établie en concertation avec les médecins conseillers techniques des 3 Rectorats Auvergne-Rhône-Alpes et l'ARS

